



Régulation de la circulation routière RN85 à Jarrie



De quoi s'agit-il ?

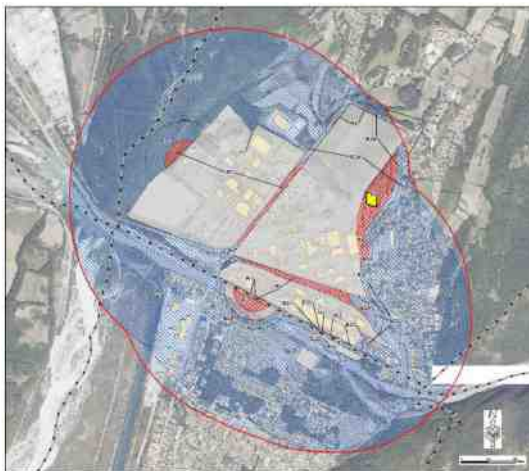


La commune de Jarrie accueille depuis plus d'un siècle des usines chimiques dont **deux entreprises classées « SEVESO seuil haut »**.

Suite à l'accident de l'usine AZF à Toulouse en septembre 2001, la loi du 30 juillet 2003 a imposé la mise en place de **Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)** autour des sites industriels « SEVESO seuil haut ».

La révision du PPRT de la plateforme chimique de Jarrie a été approuvée par arrêté préfectoral le 22 mai 2015. Les mesures de maîtrise des risques mises en place dans les usines dans le cadre du PPRT ont permis de réduire considérablement le périmètre des risques.

Dans la zone de danger restante, **des mesures préventives ont été prescrites** concernant le renforcement du bâti existant, voire son expropriation, la construction et l'aménagement, le stationnement et **la gestion du trafic**.



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES PPRT

Jarrie

-  Zone d'expropriation
-  Périmètre d'exposition aux risques
-  Zone d'interdiction stricte A
-  Zone d'interdiction B
-  Zone d'autorisation limitée B
-  Zone d'autorisation A
-  Emprises foncières des entreprises sources

Quelle est la situation ?

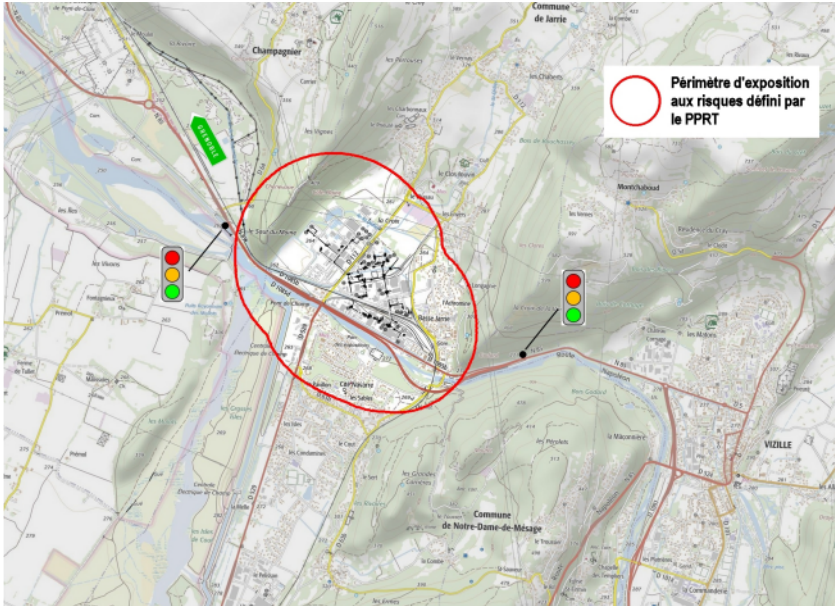
On observe très régulièrement **des bouchons** qui se forment sur la RN85 à **l'intérieur du périmètre d'exposition aux risques** délimité par le PPRT, avec des usagers immobilisés sur l'autopont de Jarrie.

La mise en œuvre de feux tricolores a pour vocation de **réduire l'exposition des usagers de la route** en maintenant fluide toute la traversée du périmètre.

Quel dispositif ?



Avec la mise en place du dispositif, vous allez rencontrer **un feu tricolore avant Jarrie**, que l'on vient de Vizille ou de Grenoble. Celui-ci permet de retenir les usagers et **d'éviter les bouchons dans la zone de risques**. Il n'augmente pas le bouchon, il le déplace pour mieux vous protéger.



Comment ça marche ?

La formation du bouchon est détectée par **des capteurs sous chaussée** qui permettent **d'activer les feux tricolores** ainsi qu'un **dispositif d'information des usagers placé en amont** (panneau dynamique affichant alternativement la limitation de vitesse et l'annonce du feu).

Implantation du feu sens Grenoble - Vizille :



Implantation du feu sens Vizille - Grenoble :



Un temps d'attente adapté

Le rythme du feu est adapté au trafic. Lorsqu'un bouchon risque de se former dans le périmètre du PPRT, **le feu retient les usagers** arrivant sur la zone à l'extérieur du périmètre.

Le fonctionnement du dispositif sera **supervisé depuis Grenoble** par les opérateurs de gestion du trafic du PC Gentiane-Métromobilité, chargés de surveiller le réseau routier.

Pour circuler en **sécurité** !

Patiencez en sécurité : le PPRT définit un périmètre dans lequel l'objectif est de maintenir une circulation fluide. Un dispositif de régulation du trafic sur la RN85 par feux tricolores permet de contenir les bouchons en dehors de cette zone et de réduire ainsi le risque dans la traversée du périmètre.

Respectez le feu, zone de risques : le PPRT prévoit la mise en sécurité des usagers en dehors de la zone de risques technologiques grâce à des feux tricolores positionnés sur la RN85, de part et d'autre de l'autopont, avant les sorties vers Jarrie et Champ-sur-Drac.

Pour en savoir plus : www.dir-centre-est.fr

